

## EXERCICE 2023/24

### RESULTATS ANNUELS EN NETTE PROGRESSION

- Activité record pour les trois divisions
- Ensemble des objectifs atteints avec notamment un EBO à 351 M€
- Free Cash-Flow opérationnel en croissance très significative : c. +230% à 80 M€
- Dividende proposé de 1,0 € par action, en hausse de 10% vs 2022/23

### EMPREINTE CARBONE

- Forte réduction, pour le deuxième exercice consécutif, des émissions de GES (scope 1 et 2)<sup>1</sup>, en baisse de 28% vs 2022/23 (et de 57% vs 2018/19), soit une avance de 8 points sur le périmètre de la trajectoire<sup>2</sup> présentée en octobre 2022
- Emissions de CO<sub>2</sub> par journée-skieur<sup>3</sup> : 213 grammes, en baisse de 34% vs 2022/23
- Emissions de CO<sub>2</sub> par nuitée<sup>4</sup> : 697 grammes, en baisse de 26% vs 2022/23
- Emissions de CO<sub>2</sub> par visite dans les parcs<sup>5</sup> : 761 grammes, en baisse de 33% vs 2022/23  
(Pour comparaison, émissions de CO<sub>2</sub> pour la production d'1 kg de pommes origine France = 320 grammes<sup>6</sup>)

### OBJECTIFS 2024/25

- Croissance attendue de l'EBO de l'ordre de 10%<sup>7</sup>
- Investissements industriels de c. 276M€ (incluant Urban)
- Poursuite de la trajectoire de baisse des émissions de GES visant -80% à horizon 2030

### OBJECTIFS A MOYEN TERME :

- EBO supérieur ou égal à 500 M€ à horizon 4 à 5 ans
- Sur la période, maintien d'un levier financier (dette nette hors IFRS 16 / EBO hors IFRS 16) à un niveau compris entre 2 et 3x, incluant les acquisitions
- Poursuite de la politique annuelle de distribution de dividendes à c.50% du Résultat net, part du Groupe

Paris, le 3 décembre 2024 – Le Conseil d'Administration de la Compagnie des Alpes, s'est réuni le 2 décembre 2024 sous la présidence de Madame Gisèle Rossat-Mignod et a arrêté les comptes consolidés et audités du Groupe pour son exercice 2023/24, clos le 30 septembre 2024.

Commentant les résultats de l'exercice, Dominique Thillaud, Directeur général de la Compagnie des Alpes a déclaré : « **Grâce à une saison de ski particulièrement dynamique et malgré des conditions**

<sup>1</sup> Emissions de GES en cours d'audit par les commissaires aux comptes du Groupe

<sup>2</sup> La Trajectoire présentée en octobre 2022 a été fixée hors MMV, Evolution 2 et Mountain Collection Immobilier (et a fortiori le Groupe Urban)

<sup>3</sup> Emissions de GES de la division Domaines skiables et activités outdoor rapportées au nombre de journées-skieur

<sup>4</sup> Emissions de GES du Groupe MMV (Distribution & Hospitality) rapportées au nombre de nuitées dans les hébergements exploités par MMV

<sup>5</sup> Emissions de GES de la division Parcs de loisirs, rapportées au nombre de visites et de nuitées vendues dans les parcs

<sup>6</sup> Source : Food GES Ademe (scope 1 et 2)

<sup>7</sup> Sous réserve d'évolution de l'environnement réglementaire fiscal et social

*météorologiques compliquées pour nos Parcs de loisirs, 2023/24 aura été un très bon exercice, tant au niveau opérationnel qu'au niveau de nos résultats financiers.*

*Avec une croissance de 10% de notre activité, de 14% de notre EBO démontrant notre stricte discipline dans la gestion des coûts, d'un free-cash-flow opérationnel multiplié par plus de trois, un levier financier maîtrisé et une baisse cumulée de 57% de nos émissions directes de GES<sup>8</sup>, tous nos objectifs ont été atteints. Cela démontre le bien fondé de notre stratégie énoncée en juin 2021, créatrice de valeur, fondée sur des investissements de qualité et innovants, favorisant l'attractivité et la fluidité de nos sites tout en augmentant leur capacité d'accueil ainsi que la satisfaction de nos clients.*

*Cet exercice illustre aussi parfaitement l'ambition de la Compagnie des Alpes avec, d'une part, notre capacité à saisir des opportunités complémentaires comme en témoigne l'acquisition du groupe Urban et, d'autre part, celle de prolonger nos délégations de service public aux Menuires comme à Bonneval-sur-Arc dans le domaine de Val d'Isère démontrant ainsi notre volonté de pérenniser notre engagement dans les territoires où nous sommes présents, en particulier dans les Alpes françaises. Ces renouvellements permettent d'ailleurs à la Compagnie des Alpes d'avoir à ce jour devant elle un chiffre d'affaires cumulé estimé de 6 milliards d'euros lié à nos DSP dans les Domaines skiables. »*

### Principales données financières

(en M€)	2023/24	2022/23	Var. en données publiées	Var. à périmètre comparable <sup>(a)</sup> (b)
<b>Chiffre d'affaires</b>				
▪ Domaines skiables et activités outdoor	552,8	489,2	+13,0%	+13,0%
▪ Distribution & Hospitality	116,4	110,3	+5,5%	+5,5%
▪ Parcs de loisirs	570,1	525,9	+8,4%	+5,9%
<b>Total Groupe</b>	<b>1 239,2</b>	<b>1 125,5</b>	<b>+10,1%</b>	<b>+8,9%</b>
<b>EBO (après prestations corporate)</b>				
▪ Domaines skiables et activités outdoor	193,6	151,1	+28,1%	+28,1%
▪ Distribution & Hospitality	30,4	23,0	+32,3%	+32,3%
▪ Parcs de loisirs	142,3	140,1	+1,6%	-0,8%
▪ Siège	(15,6)	(6,5)		
<b>Total Groupe</b>	<b>350,7</b>	<b>307,7</b>	<b>+14,0%</b>	<b>+12,9%</b>
<b>EBO / Chiffre d'affaires</b>	<b>28,3%</b>	<b>27,3%</b>	<b>+1,0 pt</b>	<b>+1,0 pt</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>158,2</b>	<b>139,6</b>	<b>+13,3%</b>	
<b>Résultat net, part du Groupe</b>	<b>92,4</b>	<b>90,4</b>	<b>+2,3%</b>	
<b>Free cash-flow opérationnel</b>	<b>79,5</b>	<b>24,3</b>		

(a) La variation à périmètre comparable exclut les résultats du groupe Urban consolidé à partir du 13 juin 2024.

(b) Compte tenu de leur faible impact, les entités acquises au cours de l'exercice précédent (l'agence immobilière Chalet Time et Arc Aventures) n'ont pas donné lieu au calcul d'une variation à périmètre comparable.

## RESULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2023/24

Le **chiffre d'affaires** consolidé du **Groupe** s'élève à 1 239,2 M€ pour l'exercice 2023/24. Il est en croissance par rapport à l'exercice précédent de 10,1% à périmètre réel, et de 8,9% à périmètre comparable, c'est-à-

<sup>8</sup> GES = Gaz à effet de serre

dire hors intégration du groupe Urban, consolidé à partir du 13 juin 2024. Cette performance est portée par une année record pour les trois divisions du Groupe.

- Le chiffre d'affaires des **Domaines skiabiles et activités outdoor** atteint 552,8 M€, en progression de 13,0% par rapport à 2022/23. L'activité des remontées mécaniques (95% du chiffre d'affaires de la division) progresse quant à elle de 13,3%, portée à la fois par une hausse du nombre de journées-skieur de 8,1% et par une progression du revenu moyen par journée-skieur de 5,2%. La Compagnie des Alpes a profité cette saison d'un très bon niveau d'enneigement dans l'ensemble de ses domaines de haute altitude et a bénéficié d'efforts conjoints pour promouvoir les stations.
- Le chiffre d'affaires de la division **Distribution & Hospitality** s'établit à 116,4 M€ et est en croissance de 5,5% par rapport à l'exercice précédent. Cette performance reflète des évolutions contrastées selon les activités. En effet, MMV, second opérateur hôtelier des Alpes françaises et Mountain Collection Immobilier, 1<sup>er</sup> réseau d'agences immobilières des Alpes françaises, ont tous deux connu une croissance à deux chiffres de leur activité. Comme anticipé, Travelfactory a décidé un recentrage stratégique au bénéfice de ses marges plutôt que des volumes tandis que l'arrêt de son offre ferroviaire, imposé par le transporteur, a eu un impact négatif sur son chiffre d'affaires.
- La performance annuelle de la division **Parcs de loisirs** est d'autant plus remarquable que le contexte était adverse (pluviométrie exceptionnelle en France et en Europe, tenue de grands événements sportifs tels que les JO à Paris, ainsi que 3 dimanches électoraux en France). Son chiffre d'affaires atteint 570,1 M€, en croissance de 5,9% à périmètre comparable par rapport à 2022/23. Cette progression est liée à une hausse de la fréquentation de +0,4% et une augmentation de 5,2% de la dépense moyenne par visiteur (billetterie et dépenses *in park*). En intégrant la contribution du groupe Urban consolidé depuis le 13 juin 2024, le chiffre d'affaires de la division a crû de 8,4%.

L'**Excédent Brut Opérationnel** (EBO) du Groupe s'élève à 350,7 M€ pour l'exercice 2023/24, en ligne avec l'objectif de 350 M€ qui avait été relevé en mai dernier à l'issue de la très bonne saison d'hiver enregistrée dans les Domaines skiabiles. Pour mémoire, la guidance initiale tablait sur une croissance de 7% minimum par rapport à l'EBO 2022/23 hors éléments non récurrents, soit un objectif minimum de 325 M€.

En incluant la contribution du groupe Urban, l'EBO ressort en hausse de 14,0% par rapport à l'exercice précédent. A périmètre comparable, il progresse de 12,9% et de 14,6% retraité des produits non récurrents enregistrés au cours de l'exercice 2022/23 (4,5 M€ d'aides et exonérations de charges sociales liées au Covid).

L'EBO du Groupe a notamment bénéficié du dynamisme des activités de montagne (Domaines skiabiles et Distribution & Hospitality), de la baisse de 16,5% du coût de l'énergie qui est passé de 72,1 M€ lors de l'exercice précédent (6,4% du chiffre d'affaires) à 60,2 M€ (4,9% du chiffre d'affaires) ainsi que d'une discipline stricte en matière de gestion des coûts tout au long de l'exercice. A périmètre comparable, la baisse du coût de l'énergie atteint 17,2%. Le Groupe rappelle en effet avoir bénéficié de la mise en place de nouveaux contrats d'électricité à compter du 2<sup>ème</sup> trimestre de son exercice 2023/24. Hors produits non récurrents enregistrés en 2022/23, les charges d'exploitation hors énergie sont restées stables en pourcentage du chiffre d'affaires.

Le **taux de marge d'EBO** du Groupe progresse ainsi significativement au cours de l'exercice, gagnant 1 point pour s'établir à 28,3% du chiffre d'affaires (+ 1,4 point hors produits non récurrents enregistrés en 2022/23).

- L'EBO des **Domaines skiabiles et activités outdoor** progresse de 28,1% par rapport à l'exercice précédent et s'établit à 193,6 M€ sous l'effet conjugué du dynamisme de l'activité et de la bonne

maîtrise des charges d'exploitation qui augmentent moins de deux fois moins que le chiffre d'affaires. En effet, le coût de l'énergie diminue de 25% grâce notamment à la mise en place des nouveaux tarifs d'électricité négociés et appliqués à compter du 2<sup>ème</sup> trimestre de l'exercice. Le taux de marge d'EBO des Domaines skiables et activités outdoor progresse ainsi de plus de 4 points pour s'établir à 35,0%.

- L'EBO **Distribution & Hospitality** atteint 30,4 M€ et est en progression de 32,3% par rapport à l'exercice précédent. Cette performance reflète l'amélioration de l'EBO de chacune des trois composantes de cette division, et notamment celui de Travelfactory dont la contribution a fortement progressé. Le coût de l'énergie baisse quant à lui de 11% pour l'ensemble de la division. Le taux de marge d'EBO de Distribution & Hospitality s'établit à 26,1%, progressant de 5,3 points par rapport à 2022/23.
- L'EBO des **Parcs de loisirs** s'élève à 142,3 M€ contre 140,1 M€ pour l'exercice précédent, qui intégrait des produits non récurrents de 3,7 M€. Retraité de ces éléments non récurrents, l'EBO des Parcs de loisirs est en progression de 4,4% en tenant compte de la contribution du Groupe Urban consolidé à partir du 13 juin 2024 et de 1,9% à périmètre comparable malgré le lancement de nouveautés importantes comme l'Aquascope et la première ouverture pendant la période de Noël de deux parcs supplémentaires qui ont pesé sur les charges opérationnelles. Le taux de marge d'EBO des Parcs de loisirs s'établit à 25,0%, ce qui représente un léger tassement de 0,9 point hors produits non récurrents 2022/23 et à périmètre comparable.
- L'EBO du siège intègre une variation négative du résultat de la captive de réassurance du Groupe et une augmentation des frais de conseil liés à des projets de croissance externe ainsi que des coûts de développement de projets informatiques basés sur des solutions SaaS, comptabilisés en charges, et non en immobilisations, selon les normes IFRS.

Les **dotations aux amortissements** du Groupe s'élèvent à 192,6 M€ sur l'exercice 2023/24, en hausse de 20,5 M€ par rapport à 2022/23 (dont 3,4 M€ provenant d'Urban), et incluent les amortissements des droits d'utilisation IFRS 16 pour 38,0 M€.

Ainsi, le **résultat opérationnel** du Groupe s'élève à 158,2 M€, ce qui représente une progression de 13,3% par rapport à l'exercice précédent et de 17,0% hors produits non récurrents enregistrés en 2022/23.

Le **coût de l'endettement net** du Groupe s'élève à 35,6 M€, en hausse de 10,5 M€, ce qui s'explique par la hausse des taux d'intérêt, les nouveaux financements contractés au cours de l'exercice et la progression des charges financières IFRS 16 (qui pèsent au total 13,4 M€).

La **charge d'impôt** représente un montant de 30,6 M€ contre 24,9 M€ pour l'exercice précédent. Cette progression est en lien avec celle de l'activité. Au niveau du Groupe, le taux d'imposition ressort à 25,4% contre 22,3% en 2022/23 qui avait bénéficié de l'activation de déficits reportables.

Le **résultat net, part du Groupe** s'élève à 92,5 M€, ce qui représente une progression de 2,3% par rapport à l'exercice précédent.

Le **besoin en fonds de roulement** a diminué de 33,5 M€ au cours de l'exercice, grâce notamment aux ventes de forfaits et billets d'entrée non consommés et aux acomptes clients perçus (hôtels, événements entreprises dans les parcs avant Noël, achats de forfaits saison). En 2022-23 le besoin de fonds de roulement avait augmenté de 13,5 M€.

Les **investissements industriels nets**<sup>9</sup> s'élèvent 261,6 M€ au cours de l'exercice 2023/24. Ils sont en hausse de 26,2 M€ soit une progression de 10,6% à périmètre comparable par rapport à l'exercice précédent. Ce montant est légèrement inférieur à l'indication « de l'ordre de 270 M€ » donnée par le Groupe, essentiellement en raison d'une réduction de l'enveloppe des investissements dédiés aux Parcs de loisirs. Par division, les investissements de l'exercice se répartissent essentiellement entre :

- 113,1 M€ pour les Domaines skiables et activité outdoor
- 9,0 M€ pour la division Distribution & Hospitality
- 127,3 M€ pour les Parcs de loisirs

**Après prise en compte des impôts versés (26,6 M€, en diminution de 3,1 M€) et de l'impact d'éléments divers (dont élimination des éléments non cash de l'EBO), le free cash-flow opérationnel<sup>10</sup> atteint 79,5 M€ contre 24,3 M€ lors de l'exercice précédent.**

L'**endettement net** du Groupe atteint 754,4 M€, et 1 262,9 M€ post IFRS 16 au 30 septembre 2024. Il se compare à un endettement net de 900,2 M€ post IFRS 16 au 30 septembre 2023. Cette hausse de 362,6 M€ est principalement liée à l'intégration du groupe Urban, dont l'impact se décompose entre :

- Une hausse de 150 M€ de la dette hors IFRS 16 correspondant au montant de l'acquisition du groupe Urban soit 124,5 M€ décaissés pour 83,0% du capital, 5,2 M€ pour une promesse d'achat de 3,5% du capital et 20,3 M€ correspondant à une option d'achat sur les 13,5% restants ;
- Une hausse de 65,3 M€ (dont 59 M€ de dettes IFRS 16) correspondant à l'intégration de la dette de clôture du groupe Urban au bilan de la Compagnie des Alpes.

Le ratio de levier financier **Dette nette (hors IFRS 16) / EBO (hors IFRS 16)** s'élève à 2,4x au 30 septembre 2024, incluant l'acquisition du groupe Urban et à 2,0x hors acquisition. Il est rappelé que le Groupe avait indiqué viser un ratio maximum de 2,5x hors acquisitions.

### Dividende record

Compte tenu de la très bonne qualité des résultats de cet exercice, et sur proposition de la Direction générale, le Conseil d'Administration a validé et proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires du 13 mars prochain un dividende de 1,0 € par action. Ce montant représente une augmentation de 10% par rapport au dividende de l'exercice précédent et un rendement de 7% sur la base du cours de clôture de l'exercice 2024 (soit 14,20 € le 30 septembre 2024).

Le dividende proposé correspond à un taux de distribution du résultat net part du Groupe de 55%, conformément à l'objectif annoncé par le Groupe d'un taux d'environ 50%, hors éléments non récurrents.

Cette politique illustre la confiance du Groupe dans sa capacité à continuer d'améliorer sa génération de cash-flow grâce à une croissance profitable et des investissements créateurs de valeur.

<sup>9</sup> Voir glossaire

<sup>10</sup> Voir glossaire

## FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

### Sécurisation de nouveaux financements pour près de 180 M€, dans de bonnes conditions de marché

Dans le cadre du renforcement de sa structure financière, de l'allongement de la maturité moyenne de sa dette et afin d'optimiser la couverture de ses besoins pour les prochaines années, la Compagnie des Alpes a émis avec succès le 21 juin 2024, via sa filiale Compagnie des Alpes Financement, un placement privé obligataire au format Euro PP non coté de 137,5 M€ de 7 ans in fine. Le Groupe a également signé le 13 juin dernier avec trois établissements bancaires un nouveau financement de type crédit à terme (term loan) d'un montant de 40,0 M€ d'une maturité de 5 ans in fine.

### Décision concernant la Délégation de Service Public (DSP) du domaine skiable de Tignes

Le Conseil Municipal de Tignes a pris la décision d'avoir recours à une Société Publique Locale (SPL) en vue de gérer son domaine skiable à compter du 1<sup>er</sup> juin 2026, date de l'échéance contractuelle de la Délégation de Service Public actuelle exploitée par la Compagnie des Alpes, via STGM, sa filiale détenue à c. 78%. Conformément aux accords en vigueur, la nouvelle SPL créée reprendra les près de 300 salariés de la STGM, l'ensemble des installations en remontées mécaniques en contrepartie d'une indemnisation évaluée à ce jour à c. 103 M€ (l'estimation de ce montant, correspondant aux biens de retour, est soumise à l'état d'avancement des investissements en cours), et aura la possibilité de reprendre des équipements complémentaires (biens de reprise) dont la valeur est estimée à 7,5 M€. Par ailleurs, la Compagnie des Alpes, via sa filiale STGM, détient également des biens propres dans la station, estimés à une valeur marchande de 30/40 M€.

### Au 30 septembre 2024, la Compagnie des Alpes bénéficie d'un « backlog » de 6 milliards d'euros de chiffre d'affaires dans les Domaines skiables

Le backlog est le chiffre d'affaires cumulé des remontées mécaniques, estimé par le Groupe, portant sur la durée résiduelle des délégations de service public existantes dans les domaines skiables. Il inclut des estimations sur l'indexation, l'inflation et les éventuelles révisions en volume/prix, et prend en compte des impacts du changement climatique (selon des modèles internes). Il ne tient pas compte d'éventuels futurs renouvellements et/ou prolongations de ces délégations de service public.

Le backlog s'élève à 6 milliards d'euros. Il a progressé de 8% par rapport au 30 septembre 2023, ayant notamment bénéficié de plusieurs prolongations de DSP (signature de deux avenants pour la prolongation de 6 ans avec la commune des Belleville et le SYMAB dans le domaine des Menuires, et renouvellement signé avec la commune de Bonneval sur Arc, en octobre dernier, de sa DSP pour une durée de 8 ans dans le domaine de Val d'Isère).

La conjugaison de ces renouvellements et prolongations de DSP et de la réévaluation de l'estimation du chiffre d'affaires résiduel ont plus que compensé la perte structurelle d'un an de réserve de chiffre d'affaires (exercice 2023/24).

## POLITIQUE ET PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES

### Réductions des émissions de CO<sub>2</sub>

Dans le cadre de sa politique Net Zéro Carbone (scope 1 et 2) à horizon 2030, la Compagnie des Alpes s'est fixée, en décembre dernier, pour l'exercice 2023/24, un objectif de réduction de ses émissions de CO<sub>2</sub>eq d'environ -23%% par rapport à l'exercice 2022/23 (soit c. -53% par rapport à l'exercice de référence 2018/19, à périmètre réel, hors groupe Urban).

Cet objectif a été largement atteint puisque les émissions de CO<sub>2</sub>eq (scope 1 et 2) de la Compagnie des Alpes s'élèvent à environ 12 621 tonnes au cours de l'exercice 2023/24, ce qui représente une réduction de 28% par rapport à l'exercice précédent.

Par rapport à l'exercice de référence 2018/19, le Groupe termine son exercice 2023/24 en baisse de 57% sur son périmètre réel (hors groupe Urban), et reste en avance sur la trajectoire annoncée<sup>11</sup> en octobre 2022 visant à l'atteinte du Net Zéro Carbone (scope 1 et 2) au plus tard en 2030, pour chacun de ses sites.

(en tonnes de CO <sub>2</sub> eq émises – scope 1 & 2)	2023/24 <sup>(1)</sup>	2022/23 <sup>(2)</sup>	Var. 2023/24 vs 2022/23	2018/19	Var. 2023/24 vs 2018/19 <sup>(3)</sup>
<b>Emissions de CO<sub>2</sub>eq</b>					
Domaines skiables et activités outdoor	2 932	4 079	-28%	14 025	-79%
Distribution & Hospitality	1 026	1 242	-17%	22	n/a
Parcs de loisirs	8 445	12 121	-30%	15 416	-45%
Siège	219	156	+40%	109	+101%
<b>Total Emissions CO<sub>2</sub> Groupe</b>	<b>12 621</b>	<b>17 598</b>	<b>-28%</b>	<b>29 571</b>	<b>-57%</b>
<b>s/Trajectoire oct 2022</b>	<b>11 493</b>	<b>16 272</b>	<b>-29%</b>	<b>29 571</b>	<b>-61%</b>

(1) Emissions de CO<sub>2</sub> sont en cours d'audit par les commissaires aux comptes du Groupe

(2) Les données publiées en décembre 2023 étaient en cours d'audit. Elles ont depuis été ajustées

(3) Le périmètre 2018/19 inclut les BU DS et PL et seulement Travelfactory pour la BU D&H. Le périmètre 2023/24 inclut les 3 divisions (hors le groupe Urban pour les PL), y compris MMV.

Pour les **Domaines skiables et activités outdoor**, la trajectoire avait été significativement réduite (-71%) lors de l'exercice dernier grâce à la généralisation de l'utilisation du biocarburant HVO 100 fabriqué à partir de déchets et résidus (dont huiles alimentaires usagées, hors huile de palme) en remplacement total et durable du gasoil pour toutes les dameuses du Groupe. Cette année, la réduction provient d'une utilisation encore accrue de ce biocarburant, notamment pour l'ensemble de la flotte de véhicules légers dans les domaines. A titre d'illustration, l'ensemble des émissions de CO<sub>2</sub> (scope 1 et 2) correspondant à une seule journée-skieur représente 210 grammes de CO<sub>2</sub> en 2023/24, soit une baisse de 34% par rapport à l'exercice précédent.

Concernant la division **Distribution & Hospitality**, la très grande majorité des émissions provient de MMV, consolidé depuis le début de l'exercice 2022/23. Au cours de l'exercice 2023/24, MMV a mis en place dans 3 nouvelles résidences un système de pilotage intelligent des bâtiments ce qui porte le nombre de résidences équipées à 11 sur un total de 21. MMV a également remplacé dans certaines résidences le combustible fossile du chauffage par du biopropane ou du HVO 100. Pour cette division, la totalité des émissions de CO<sub>2</sub> (scope 1 et 2) rapportée au nombre de nuitées dans les hébergements exploités par MMV correspond à 700 grammes par nuitée, soit une baisse de 26% par rapport à l'exercice 2022/23.

<sup>11</sup> La Trajectoire présentée en octobre 2022 a été fixée hors MMV, Evolution 2 et Mountain Collection Immobilier (et a fortiori le Groupe Urban)

Les émissions de CO<sub>2</sub> (scope 1 et 2) de la division **Parcs de loisirs**, sont celles qui, proportionnellement, ont le plus été réduites, avec une baisse de 30% en 2023/24 par rapport à l'exercice précédent. Tous les sites ont participé à cet effort, mais les initiatives les plus emblématiques ont été la rénovation thermique complète de l'Aqualibi, le remplacement partiel des chaudières à gaz fossile par des thermofrigopommes, la mise en marche d'une chaudière biomasse et le recours au biométhane pour le reste des usages de gaz au Futuroscope. De même, le Parc Astérix, a déployé l'utilisation du HVO 100 en remplacement de chauffage au fioul et du diesel pour certains véhicules techniques du site. A titre illustratif, l'ensemble des émissions de CO<sub>2</sub> (scope 1 et 2) correspondant à une seule journée visiteur + une nuitée, représente 761 grammes de CO<sub>2</sub>, en baisse de 33% par rapport à l'exercice précédent.

### Suivi des 10 Engagements et 5 Renoncements pour la mise en œuvre concrète de la Raison d'Être

Pour mémoire, la Compagnie des Alpes a intégré sa Raison d'Être dans ses statuts à l'occasion de son Assemblée Générale de mars 2022. Dans la foulée, le Groupe a pris 10 engagements et 5 renoncements pour la mise en œuvre concrète de cette Raison d'Être.

La mise en œuvre de ces engagements (organisés selon 4 piliers) fait l'objet d'un suivi minutieux par le Comité Exécutif. Au cours de l'exercice 2023/24, en plus de ses efforts sur le Net Zéro Carbone (scope 1 & 2), le Groupe a avancé concrètement sur l'ensemble de ses engagements. Sur les autres sujets environnementaux, le Groupe a finalisé la comptabilisation de ses émissions de scope 3, mis en place des outils de mesure de l'artificialisation des sols (1<sup>ère</sup> pression des activités sur la biodiversité), et progressé dans le déploiement des observatoires de l'eau. Ceux-ci visent, d'une part, à mieux connaître les prélèvements et rejets pour chaque usage de l'eau et, d'autre part, à confronter ces données à la ressource impactée afin de définir des plans d'actions et contribuer à une meilleure gestion locale.

Concernant l'engagement n°6 (Soutenir des projets d'innovation et d'accès aux loisirs), le Groupe a accompagné pendant les Jeux Olympiques de Paris 2024 l'association Sport Dans La Ville, première association française d'insertion sociale et professionnelle par le sport. Cela a permis à 500 jeunes issus de quartiers défavorisés de vivre une expérience personnelle et collective inoubliable. Ce type de projets préfigure l'objet social d'une Fondation CDA qui, tout comme la CDA Academy, sera mise en œuvre au cours du premier semestre 2025.

Pour ce qui concerne l'engagement n°10 (Associer les collaborateurs en déployant un dispositif d'actionnariat salarié), 4 074 collaborateurs de la Compagnie des Alpes (dont 52% de saisonniers) se sont vu attribuer en 2023/24, 30 droits à actions gratuites. La deuxième attribution, à date, celle d'août (2 périodes d'attribution par exercice, en août et en mars, en fonction du pic d'activité des divisions) a vu le nombre de bénéficiaires croître de 29% avec un fort taux de fidélisation puisqu'elle a concerné 67% des bénéficiaires de la première année. **A ce jour, près de 4 700 salariés sont bénéficiaires de ce dispositif.**

## PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2024/25

*Ces perspectives sont données sous réserve d'aléas conjoncturels majeurs.*

Concernant **le début de l'exercice**, la dynamique de réservation des séjours à la montagne est à ce jour bien orientée, notamment pour la période des vacances scolaires de Noël qui, comme l'année dernière sera à cheval entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> trimestre. Dans les Parcs de loisirs, la période commerciale d'Halloween, qui a pris fin mi-novembre, a été particulièrement bonne, avec une croissance à deux chiffres de l'activité par rapport à l'exercice précédent qui avait été marqué par de fortes intempéries, ce qui démontre la forte appétence des visiteurs lorsque les conditions sont plus clémentes. Les indicateurs pour la période de Noël sont eux aussi bien orientés.

Pour l'ensemble de l'exercice 2024/25, **le Groupe vise une croissance de son EBO de l'ordre de 10%**, (sous réserve d'évolution de l'environnement réglementaire fiscal et social).

La Compagnie des Alpes confirme par ailleurs anticiper pour 2024/25 une enveloppe d'**investissements industriels nets d'environ 270 M€ à périmètre comparable**, soit environ 276 M€ en incluant les investissements portés par le groupe Urban.

En accord avec sa stratégie Net Zéro Carbone (scope 1 et 2) à horizon 2030, la Compagnie des Alpes poursuit la mise en œuvre de ses actions de décarbonation pour parvenir à -80% d'émissions de GES en 2030, a minima sur le périmètre de sa trajectoire publiée en 2022.

## PERSPECTIVES A MOYEN TERME

En tablant sur une trajectoire de croissance continue, le Groupe vise un **EBO supérieur ou égal à 500 M€ à un horizon de 4 à 5 ans**.

Par ailleurs, la Compagnie des Alpes indique **viser sur la période un levier financier (dette nette / EBO hors IFRS 16) à un niveau compris entre 2 et 3x, incluant les acquisitions**.

De plus, le Groupe maintient sa **volonté de distribuer chaque année à ses actionnaires un dividende représentant environ 50% du résultat net part du Groupe, hors éléments non récurrents**.

La Compagnie des Alpes rappelle enfin son engagement d'atteindre le **Net Zéro Carbone (scope 1 et 2) à horizon 2030**. Cette ambition est déclinée au niveau de chaque site, et privilégie pour au moins 80% la réduction des émissions de gaz à effet de serre et pour 20% maximum le déploiement de puits de carbone locaux.



*Ce communiqué contient des éléments à caractère prospectif concernant les perspectives et les stratégies de croissance de la Compagnie des Alpes et de ses filiales (le "Groupe"). Ces éléments comportent des indications relatives aux intentions du Groupe, ses stratégies, ses perspectives de croissance et des tendances concernant ses résultats opérationnels, sa situation financière et sa position de trésorerie. Bien que ces indications soient fondées sur des données, hypothèses et estimations que le Groupe considère comme raisonnables, ils sont soumis à de nombreux facteurs de risque et incertitudes si bien que les résultats effectifs peuvent différer de ceux anticipés ou induits par ces indications du fait d'une multitude de facteurs, notamment ceux décrits dans les documents enregistrés auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) disponibles sur le site Internet de la Compagnie des Alpes ([www.compagniedesalpes.com](http://www.compagniedesalpes.com)). Les informations à caractère prospectif contenues dans ce communiqué reflètent les indications données par le Groupe à la date du présent document. Sauf obligation légale, le Groupe décline expressément tout engagement à mettre à jour ces éléments à caractère prévisionnel à la lumière d'informations nouvelles ou de développements futurs.*

Prochains rendez-vous 2024/25 :

- Chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> trimestre 2024/25 : Mardi 28 janvier, après bourse
- Assemblée Générale des Actionnaires : Jeudi 13 mars, après-midi
- Chiffre d'affaires du 2<sup>ème</sup> trimestre 2024/25 : Jeudi 24 avril, après bourse

[www.compagniedesalpes.com](http://www.compagniedesalpes.com)

## Annexes

### 1 - Résultats consolidés de l'exercice 2023-2024 au 30 septembre 2024

(en millions d'euros)	Exercice 2023/2024 Périmètre réel	Exercice 2023/2024 Périmètre comparable (1)	Exercice 2022/2023 Périmètre réel	Variation % Périmètre réel	Variation % Périmètre comparable
Chiffre d'affaires	1 239,2	1 226,1	1 125,5	10,1%	8,9%
Excédent Brut Opérationnel (EBO)	350,7	347,4	307,7	14,0%	12,9%
EBO/CA	28,3%	28,3%	27,3%		
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>158,2</b>	<b>158,2</b>	<b>139,6</b>	<b>13,3%</b>	<b>13,3%</b>
Coût de l'endettement net et divers	-38,0		-27,6		
Charge d'impôt	-30,5		-24,9		
Mises en équivalence	11,6		9,8		
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>101,3</b>		<b>96,9</b>		
Minoritaires	-8,8		-6,5		
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>92,4</b>		<b>90,4</b>		

(1) Les données à périmètre comparable excluent les résultats du groupe Urban Soccer du 13 juin 2024 au 30 septembre 2024

### 2 - Chiffre d'affaires par secteur d'activité l'exercice 2023-2024 au 30 septembre 2024

(en millions d'euros)	Exercice 2023/2024 Périmètre réel	Exercice 2023/2024 Périmètre comparable (1)	Exercice 2022/2023 Périmètre réel	Variation % Périmètre réel	Variation % Périmètre comparable
Domaines skiables et activités outdoor	552,8	552,8	489,2	13,0%	13,0%
Parcs de loisirs	570,1	556,9	525,9	8,4%	5,9%
Distribution & Hospitality	116,4	116,4	110,3	5,5%	5,5%
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>1 239,2</b>	<b>1 226,1</b>	<b>1 125,5</b>	<b>10,1%</b>	<b>8,9%</b>

(1) Les données à périmètre comparable excluent les résultats du groupe Urban Soccer du 13 juin 2024 au 30 septembre 2024

### 3 - Excédent Brut Opérationnel par secteur d'activité de l'exercice 2023-2024 au 30 septembre 2024

(en millions d'euros)	Exercice 2023/2024 Périmètre réel	% du CA Périmètre réel	Exercice 2023/2024 Périmètre comparable (1)	Exercice 2022/2023 Périmètre réel	% du CA Périmètre réel	Variation % Périmètre réel
Domaines skiables et activités outdoor	193,6	35,0%	193,6	151,1	30,9%	28,1%
Parcs de loisirs	142,3	25,0%	139,0	140,1	26,6%	1,6%
Distribution & Hospitality	30,4	26,1%	30,4	23,0	20,8%	32,3%
Holdings et Supports	-15,6	NA	-15,6	-6,5	NA	141,1%
<b>EXCÉDENT BRUT OPERATIONNEL*</b>	<b>350,7</b>	<b>28,3%</b>	<b>347,4</b>	<b>307,7</b>	<b>27,3%</b>	<b>14,0%</b>

(1) Les données à périmètre comparable excluent les résultats du groupe Urban Soccer du 13 juin 2024 au 30 septembre 2024

### 4 - Impacts de la norme IFRS 16 sur la dette nette

Impact de la norme IFRS16 sur la dette nette	30 sept 2024	30 sept 2023
en M€		
Dette nette*	1 262,9	900,2
Dette nette hors IFRS16	754,4	562,5
Dette nette / EBO hors IFRS16 avec URBAN SOCCER sur 12 mois glissants	2,4	

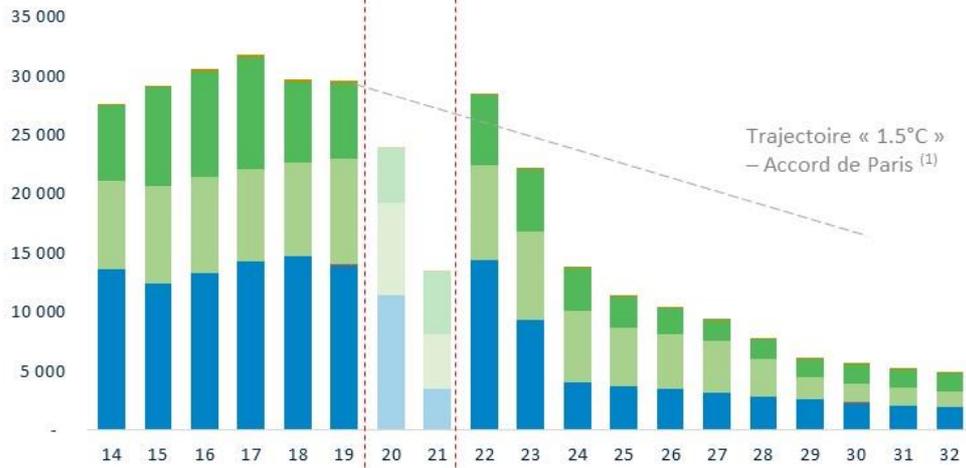
\* Y compris dette de loyers

**5 – Emissions de GES du Groupe (chiffres lissés <sup>(2)</sup> – scope 1 et 2). Données historiques et projections**

Emissions scope 1 & 2 en teq CO<sub>2</sub> hors D&H

**Trajectoire cible**

Année de référence 2018/19 : 29 571 teq CO<sub>2</sub>

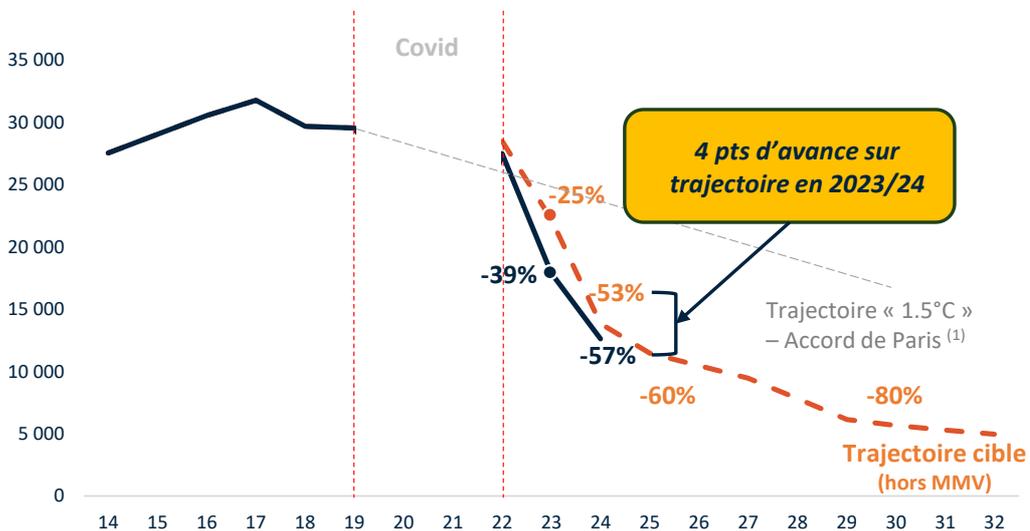


- Domaines skiables
- Destinations de Loisirs France
- Destinations de Loisirs (Hors France)
- Holdings et support AURA
- Holdings et support IDF

(1) Les trajectoires « absolute contraction approach » SBTi 1.5° et Well Below (WB) 2°C sont compatibles avec les objectifs des Accords de Paris, avec une correspondance avec le scénario RCP 2.6 du GIEC  
 (2) Calculs selon la méthodologie "market-based"

Emissions scope 1 & 2 en teq CO<sub>2</sub> y compris D&H  
 (dont MMV) pour le réalisé à partir de 2022/23

**Evolutions (%) vs. année de référence 2018/19**



## Glossaire

**Free Cash-Flow Opérationnel** : égal aux flux de trésorerie liés à l'exploitation moins les flux liés aux investissements industriels nets

**Investissements industriels nets** : acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles nettes des variations de dettes fournisseurs d'immobilisations et des produits de cession d'immobilisations

### A PROPOS DE COMPAGNIE DES ALPES

Acteur majeur des loisirs, la Compagnie des Alpes (CDA) façonne depuis plus de 35 ans des moments et espaces de loisirs à vivre pour des millions de personnes, à l'échelle européenne.

**Son objectif ? Permettre à chacun de se reconnecter à soi et aux autres en vivants des moments exceptionnels dans des territoires extraordinaires.**

Régulièrement récompensée pour la qualité de son offre et les concepts uniques qu'elle développe, la CDA innove pour surprendre et apporter une Très Grande Satisfaction à ses clients.

La CDA c'est aujourd'hui 6300 collaborateurs, 10 domaines de montagne parmi les plus beaux des Alpes, 12 parcs de loisirs réputés, des activités de montagne outdoor, le co-leader du football à 5 et leader du padel... C'est aussi le 1<sup>er</sup> réseau d'agences immobilières des Alpes et le 1<sup>er</sup> tour opérateur de montagne français.

Soucieuse de l'équilibre des territoires où elle intervient, la CDA agit à la fois en faveur de leur vitalité et de leur qualité de vie, et en moteur de la transition écologique. Le Groupe croit aux vertus du dialogue avec ses parties prenantes et au respect des spécificités locales et territoriales. Il met ainsi sa capacité d'innovation au service de la recherche de solutions sur mesure ou amplifiables, pour préserver durablement ces espaces extraordinaires. Le Groupe s'est engagé à atteindre le Net Zéro Carbone (scope 1 et 2) à horizon 2030.

- ▶ Domaines Skiabiles et Activités Outdoor : La Plagne, Les Arcs, Peisey-Vallandry, Tignes, Val d'Isère, Les Menuires, Méribel, Serre Chevalier, Flaine, Samoëns – Morillon – Sixt-Fer-à-Cheval, Evolution 2
- ▶ Parcs de Loisirs : Parc A stérix, FuturoscopeXperiences, Walibi Rhône-Alpes, Grévin Paris, France Miniature, Walibi Belgium (BE), Aqualibi (BE), Bellewaerde Park (BE), Bellewaerde Aquapark (BE), Walibi Holland (NL), Familypark (AT), Chaplin's World (CH)
- ▶ Distribution et Hospitality : Travelfactory (Travelski, Yonly...), Mountain Collection (ex CDA Agences Immobilières), MMV, les résidences YOONLY&FRIENDS
- ▶ Expertises Transverses : Ingelo, CDA Management, CDA Développement



CDA fait partie des indices CAC All-Shares, CAC All-Tradable, CAC Mid & Small et CAC Small.  
ISIN : FR0000053324 ; Reuters : CDAF.PA ;  
FTSE : 5755 Recreational services



### **Compagnie des Alpes :**

Alexia CADIOU – Directrice financière Groupe :	+33 1 46 84 88 97	<a href="mailto:alexia.cadiou@compagniedesalpes.fr">alexia.cadiou@compagniedesalpes.fr</a>
Sandra PICARD – Directrice communication, marque et RSE	+33 1 46 84 88 53	<a href="mailto:sandra.picard@compagniedesalpes.fr">sandra.picard@compagniedesalpes.fr</a>
Alexis d'ARGENT – Responsable relations investisseurs	+33 1 46 84 88 79	<a href="mailto:alexis.dargent@compagniedesalpes.fr">alexis.dargent@compagniedesalpes.fr</a>

eCorpus : Xavier YVON – relations presse :	+33 6 88 29 72 37	<a href="mailto:xavier.yvon@corp-us.fr">xavier.yvon@corp-us.fr</a>
--	-------------------	--